

ASL La joie de vivre

Chez le président M. A. Martin

3 Allée Fernand Raynaud

83400 — HYÈRES

<https://www.asl-jdv.fr>

asl.joiedevivre@orange.fr

Hyères, le 14 mars 2025

Loti Infos N°37

Madame. Monsieur,

Nous vous rappelons que, conformément au PV de l'AGO de décembre 2024, la cotisation de 290 € doit être versée à l'ASL pour fin mars. Si certaines personnes éprouvent des difficultés à honorer ce versement dans les délais, nous leur demandons de prendre contact directement avec M. Alain Tahon, trésorier de l'ASL. En avril, lorsque nous aurons recouvert les fonds, nous entreprendrons le traitement des deux ilots à l'entrée du boulevard et nous ferons réaliser une propreté des bords de routes. En effet, le temps humide favorise grandement la pousse des végétaux.

Par ailleurs, nous entamerons les travaux de réfection de la canalisation qui récupère les eaux usées des tranches 2 et 3 dès que la société Véolia représentée par M. Tallemant nous aura transmis les dates d'intervention et que nous aurons obtenu l'autorisation expresse de pénétrer sur le terrain de M. Belliard et de la société Silver One, nu-propriétaire du lot. Au début des travaux, nous lancerons l'appel de fonds de 155 €.

Nous vous demandons de privilégier le versement par virement afin de nous faciliter les écritures comptables <https://www.asl-jdv.fr/index.php/grands-projets/cotisations>

IBAN ASL : FR76 1910 6000 0543 6391 6094 838

Si vous payez par chèque, merci de le déposer ou de l'adresser **directement à l'adresse du trésorier. M. Alain Tahon 131 Bd de la Joie de vivre 83 400 Hyères** tahonvallee@aol.com

Pour l'ASL la joie de vivre. Le Pdt A. Martin, le trésorier A. Tahon.